

2 jours

Assurer la fonction « Administrateur d'Opca » : obligations comptables et juridiques

mercredi 10 et jeudi 11 février

mardi 15 et mercredi 16 novembre

2016**OBJECTIFS**

Maîtriser les services rendus par l'Opca aux entreprises, salariés et demandeurs d'emploi.

Connaître le financement des dispositifs de formation professionnelle continue et le principe de mutualisation, notamment pour les TPE-PME.

Intégrer les obligations incombant aux administrateurs : rôle et responsabilités.

Connaître le cadre comptable et financier d'un Opca ainsi que les outils de gestion et de pilotage soumis au conseil d'administration.

Connaître le cadre fiscal et de contrôle de l'Opca.

PUBLIC

Représentants des salariés des centrales représentatives, membres ou futurs membres d'un conseil d'administration d'un Opca ou d'un Opacif.

Représentants des organisations d'employeurs représentatives, membres ou futurs membres d'un conseil d'administration d'un Opca ou d'un Opacif.

Assistants d'un conseil d'administration d'un Opca ou Opacif.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Dossier pédagogique constitué du PowerPoint des exposés des intervenants.

Evaluation par quizz.

ANIMATION

Un(e) chargé(e) d'études juridiques à la direction Juridique à Centre Inffo et Philippe Ferrand, commissaire aux comptes chez Sadec Akelys

PROGRAMME

1^{er} jour

L'Opca et l'Opacif : opérateurs de la FPC

- Services rendus par un Opca-Opacif
- Des dispositifs de formation financés grâce à la contribution unique et le FPSPP

Obligations diverses incombant aux administrateurs

- Leur participation au conseil d'administration, bureau, Section paritaire professionnelle pour quelles décisions ?
- Les relations avec l'Opca (prise en charge des frais annexes, convocations, fiches de présence...)
- La responsabilité civile de l'administrateur
- La responsabilité pénale de l'administrateur

Les aspects comptables

- Le cadre réglementaire
- Les principes comptables
- Plan de comptes
- L'activité des Opca et Opacif

2^e Jour

Les aspects financiers

- Les collectes
- Financement des actions de formation
- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes
- Engagements hors bilan

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, **et/ou les formations « expert » comme :** Concevoir un dispositif de formation mixant différentes modalités pédagogiques : ingénieries et NTIC.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr

www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex